

Travail des élus : les nouvelles de février

Les élus de la majorité œuvrent depuis leur élection afin d'offrir la meilleure offre de restauration scolaire. En 2020-2021, nous avons gelé les tarifs. Ensuite, pour 2021-2022, nous avons simplifié les quotients familiaux. En 2022-2023, nous continuons de travailler, pour mettre en place une stratégie alimentaire qui vous sera présentée prochainement. L'objectif étant d'offrir davantage de bio et de local avec une tarification la plus sociale possible dans l'intérêt de nos familles.

Nouveauté : à partir de février au Centre Municipal de Santé, une psychologue pourra recevoir des personnes atteintes de troubles anxieux légers qui seront adressées par leur médecin généraliste. Le dispositif, entièrement gratuit pour le patient, est financé par l'Agence régionale de santé.

Enfin, deux conseillers numériques sont en recrutement. Ces conseillers offrent un accompagnement dans vos démarches administratives auprès de 9 opérateurs nationaux et dans l'acquisition d'une autonomie numérique.

Tribunes de février 2022